

REGLEMENT PARTICULIER DU 33^{ème} TOURNOI DE L'EPIPHANIE (12 et 13 janvier 2019)

Le règlement particulier ci-dessous, complète le Règlement Général des Compétitions de la FFBAD.

Le juge-arbitre est **Tony TRUONG** (Juge Arbitre principal)

Le numéro d'autorisation du tournoi est « autorisation en cours »

I-MODALITE D'INSCRIPTION

- A- Le tournoi est un **tournoi de double** « Sénior » ouvert à toutes les catégories d'âge de Minimes à V7 licenciés à la Fédération Française de Badminton classés dans les séries : R, D, P. En cas de déséquilibre des tableaux, les séries pourront être regroupées ou dissociées différemment afin de maintenir la phase de qualification en poules plutôt qu'en élimination directe.
- B- Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité à 240 joueurs. La priorité étant donnée aux premiers inscrits dont le paiement par chèque aura été envoyé par voie postale au 03 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi). Des joueurs supplémentaires pourront être acceptés au-delà des 240 prévus si leurs inscriptions sont compatibles avec la capacité d'accueil du tournoi.
- C- **La date limite d'inscription est fixée au 03 Janvier 2019.** Les inscriptions se feront **exclusivement** par mail à : tournoi@bcrg.fr. Il est demandé de valider l'inscription en envoyant le règlement (chèque à l'ordre du BCRG) par voie postale à **MERAANE Franck, 224 Chemin de la Picote 42320 CELLIEU**.
- D- Le montant de l'inscription est fixé à **18€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux.** (participation fédérale incluse)
- E- Toute participation au tournoi entraîne l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce présent règlement. Leurs décisions sont sans appel.
- F- Les têtes de série seront désignées à l'aide du CPPH à la date du tirage au sort le **4 Janvier 2019**.

II-DEROULEMENT DU TOURNOI

- H- Sauf autrement décidé par l'organisateur en concertation avec le juge-arbitre, l'ordre des matchs respectera le déroulement de l'échéancier affiché dans la salle. Les horaires sont donnés à titres indicatifs et les matchs pourront être lancés avec un décalage d'au maximum une heure avant les horaires mentionnés sur l'échéancier.
- I- Les Doubles se dérouleront le samedi jusqu'au finale incluse. Le dimanche, les Doubles Mixtes commenceront le dimanche matin.

- J- Les tableaux se composent d'une première phase en poule de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits dans chaque série.
- K- Les organisateurs, en accord avec les juges-arbitres, se réservent le droit (à l'intérieur du cadre fédéral règlementaire), de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi (suppression de tableaux, associations de séries, tableaux à élimination directe).
- L- Une cérémonie de remise des récompenses se déroulera immédiatement après la dernière finale de chaque jour.

III-DEROULEMENT DES MATCHS

- M- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table, dûment remplie, immédiatement après la fin du match.
- N- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce quel que soit le niveau de la compétition.
- O- A l'appel de leur match, les joueurs disposent de **3 minutes de d'échauffement**, test des volants inclus. Dans la mesure du possible un terrain d'échauffement sera mis à la disposition des joueurs.
- P- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné, équipé d'une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBAD et muni d'un nombre suffisant de volants, ainsi que de tous les éléments nécessaires à son match.
- Q- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **Babolat Grade 4**, pour TOUTES les séries (NC compris).
- R- Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage. Toutefois, tout joueur pourra faire appel à tout moment au juge arbitre. Si nécessaire, un arbitre (ou faisant office), pourra être désigné.
- S- Tout volant touchant les infrastructures (panneaux, filins...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.
- T- Le temps de repos minimum auquel a droit chaque joueur entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes quelle que soit la discipline (de la fin du match précédent jusqu'à l'engagement du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long si cela lui paraît souhaitable.
- U- Instauration d'une liste d'attente au besoin. Un joueur en liste d'attente pourra se désinscrire avant le tirage au sort qui aura lieu le 4 Janvier 2019. Après le tirage au sort, le joueur pourra être appelé jusqu'au jeudi précédent le tournoi.
- V- Les joueurs seront convoqués 40 minutes avant leurs premiers matchs, 1h30 pour ceux après 12h00.

IV-AUTOUR DU TOURNOI

- W- Tout joueur qui souhaite quitter la salle doit préalablement prévenir la table de marque et obtenir l'accord du juge arbitre.
- X- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou autres incidents. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôleur.

V-FORFAITS

- Y- Le joueur forfait après le tirage au sort devra envoyer un justificatif au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition à la commission régionale arbitrage : « Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37, Route du Vercors 38 500 Saint Cassien » et/ou par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org
- Z- En cas de forfait d'un(e) participant(e) ou d'une paire, il (elle) pourra être remplacé(e), dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premiers joueurs ou première paire inscrits sur la liste d'attente.
- AA- En cas de forfait d'un(e) joueur (joueuse) d'une paire, il doit nous spécifier si son (sa) partenaire prévue accepte d'être « au choix » ou s'il (elle) se retire du tableau. Sans précision apportée, le (la) joueur (joueuse) restant(e) sera considéré(e) comme « au choix ».

LE COMITE D'ORGANISATION REMERCIE PAR AVANCE LES JOUEURS QUI, EN RESPECTANT CE REGLEMENT, CONTRIBUTERONT A LA REUSSITE DE CE TOURNOI.

TRUONG Tony

Juge-Arbitre Principal

